

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Présents : Yvan AUGER, Laurent BLONDEAU, Albin BOUVERET, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, David COLANGE, Marie-Angélique COTTER, François FENIET, Estelle JANIER-DUBRY, Lise MARTIN, Jean-Christophe MICHALET, Frédéric OLLITRAULT, Benoît PIARD, Dominique SAVARY.

Absents excusés : Yannick FOUCAULT (pouvoir à D. SAVARY), Denis MARTIN, Jérémie PIARD.

Absent : Fabien MOREL.

Secrétaire de séance : Jean-Christophe MICHALET.

1) Démission de M. Sylvain DURY et remplacement au sein des commissions

M. le Maire fait part de la démission de M. Sylvain DURY, pour des raisons personnelles et professionnelles. Il convient de nommer des délégués dans les commissions où il siégeait :

Mme Estelle JANIER-DUBRY devient déléguée titulaire au SIDEC, M. Jean-Christophe MICHALET, délégué suppléant.

M. MICHALET devient délégué titulaire au SIVOS des Joux

M. Dominique SAVARY reprend la présidence de la commission Communication.

2) Réseau de chaleur et chaufferie bois :

- Décision d'attribution des marchés et attribution lot serrurerie après nouvelle consultation en procédure adaptée : Après analyse des offres, il est proposé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

Lots	Intitulé	Nom entreprise retenue	Montant de l'offre retenue en €
1	Chauffage / Chaufferie + sous-station	PICARD – ST CLAUDE	285 000.00
2	Terrassements / VRD	GOYARD - NANCHEZ	113 170.00
3	Charpente / Métallerie	GAUTHIER - AUGISEY	6 134.00
4	Menuiserie / Serrurerie	BELUARDO – ST CLAUDE	6 252.12
5	Electricité	PERNOT – PONT DE POITTE	8 170.00
6	Maçonnerie	GCBAT - DOMBLANS	32 000.00
	TOTAL DES LOTS ATTRIBUES		HT : 450 726.13 TTC : 540 871.36

- Création d'un budget annexe assujéti à TVA pour les travaux d'investissement du réseau de chaleur et de la chaufferie et pour la gestion de la vente d'énergie produite : Voté à l'unanimité.
- Vote du Budget Primitif du Budget annexe « Chaufferie bois » : Le Conseil Municipal vote les crédits en dépenses et en recettes pour les travaux d'investissement : 580 000 € (avec honoraires, assurances, coordination, contrôle technique, diagnostics amiante et plomb). Les recettes proviennent d'une subvention de 250 820 € du fonds Chaleur et d'un emprunt de 329 180 €. Voté à l'unanimité
- Prêt pour financement des travaux du réseau de chaleur et chaufferie bois : Un prêt de 329 180 € sera contracté à la Banque des Territoires sur 15 ans au taux de 0.76 %, en remboursement trimestriel. Voté à l'unanimité.

3) Demande d'acquisition de M. Claude JANIER-DUBRY

Suite à la demande de M. Claude JANIER-DUBRY, d'acquérir une parcelle communale de 90 m² imbriquée en partie dans sa parcelle, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité, pour vendre la parcelle 442 ZA 67, de 90 m², à 5 € / m², frais à la charge de l'acheteur.

4) Conventions Logements « PALULOS »

Les conventions pour 5 logements sociaux (2 à Villard-sur-Bienne et 3 à Prénovel) arrivent à échéance au 31/12/2021 ; le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la reconduction de ces dernières.

5) Rémunération des agents recenseurs

L'Etat attribuera en 2022, 1 640 € au total pour les agents recenseurs. La Commune a la possibilité de compléter cette somme. Il est proposé de fixer l'enveloppe de rémunération à 3 500 € brut à verser à part égale entre les 4 agents (soit 875 € / agent). Accord à l'unanimité.

6) Régime indemnitaire : A étendre à la filière Animation

M. le Maire propose de mettre à jour la délibération du régime indemnitaire en ajoutant la filière Animation, qui n'y figurait pas jusque là. Accord à l'unanimité.

7) Accueil de loisirs de Villard-sur-Bienne : Remboursement de frais du Mini-camp

Courant août les enfants du centre de loisirs de Villard-sur-Bienne sont partis en mini-camp. Certains frais ont été financés par la Directrice sur ses deniers, car elle n'a pas pu obtenir de factures au nom de la Commune. L'ensemble des justificatifs ont été fournis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de ces frais à hauteur de 434.51 €.

8) Crèche de Coteaux du Lizon : Convention de participation aux frais de fonctionnement

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour la signature de la convention de participation aux frais de fonctionnement de la crèche de Coteaux du Lizon. Cela concerne actuellement un enfant de Nanchez (env. 150 €/ an).

9) Centre de Loisirs : Modalité tarifaire du mercredi

Il est décidé, à l'unanimité, de fixer la tarification du mercredi après-midi, en PERISCOLAIRE pour les 2 accueils de loisirs, sans changement de tarif.

10) Fermages des pâturages de Chaux des Prés

M. le Maire propose de ne plus faire payer les fermages et de passer sur l'ensemble de la Commune, à des mises à disposition annuelles avec conditions à respecter (pas sous forme de bail). Accord à l'unanimité.

11) Subventions aux associations – Rectificatif

Suite à une erreur dans la rédaction de la décision, le Conseil prend une nouvelle délibération avec le libellé exact du nom des associations. (Concerne 3 associations qui touchaient déjà une subvention les années précédentes).

12) Tarifs de location de la salle des fêtes de Prénoyel

Les tarifs de location de la salle des fêtes de Prénoyel sont revus de la façon suivante, changement au 1/1/2022 :

	Salle du Colibri (bas) sans cuisine	Salle Colibri + cuisine + vaisselle	Salle de la Renardière (haut)	Les 2 salles (cuisine systématique)	Sono	Ecran
Habitants de NANCHEZ y compris résidences secondaires	50 €	100 €	150 €	200 €	-	-
Extérieurs à Nanchez (habitants ou entreprises)	200 €	250 €	350 €	550 €	-	-
Associations de Nanchez	0 €	50 €	50 €	100 €	0 €	0 €
Associations extérieures pour manifestation à but lucratif	200 €	250 €	350 €	550 €	-	-
Associations (communales et extérieures) pour AG ou réunions	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	-	-
Associations (communales et extérieures) pour cours payants *	30 € / trim	/	30 € / trim	/	-	-
Cautions	500 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	400 €	400 €

* selon disponibilité et accord de la mairie

Il est créé un tarif week-end pour le Bief Plotet : 50 € pour les habitants de Nanchez et 100 € pour les personnes extérieures.

13) Participation communale sur la vente de badges de ski en grand nombre

M. le Maire propose de pratiquer une réduction de 20 % sur le montant des badges de ski pour un achat groupé de plus de 3 000 € (avant réduction). Accord à l'unanimité.

14) Reconduction des chèques cadeaux pour les Aînés

Compte tenu que le contexte sanitaire est encore bien incertain, l'opération chèques-cadeau (5 chèques de 5 €) est reconduite pour les personnes de 70 ans et plus et pour les personnels communaux. Accord à l'unanimité.

15) Décisions modificatives du budget

Des ajustements sont nécessaires pour le règlement de dépenses non prévues :

- + 2 500 € en dépenses de fonctionnement, au compte 673 : Titres annulés
- + 2 500 € en recettes de fonctionnement, au compte 752 : Revenus des immeubles

- + 35 000 € en dépenses d'investissement, au compte 2152 – Installations de voirie
- + 5 000 € en dépenses d'investissement, au compte 165 – Dépôts et cautionnements reçus
- 40 000 € en recettes d'investissement, au compte 238 – Immobilisations en cours

Voté à l'unanimité.

16) Admission en non valeur

La Trésorerie demande une délibération pour l'admission en non-valeur d'une recette irrécouvrable, suite à une décision de la Banque de France qui s'impose à la Collectivité. Accord à 10 votes pour et 4 contre (1 conseiller est arrivé après cette décision).

17) Dénomination voirie « Route de Lézat »

L'ancienne RD 26 portera le nom de Route de Lézat.

18) Loyer Epicerie Chaux-des-Prés

Demande abandonnée.

19) Consultation sur changement de siège social de la Grandvallièrre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins 1 abstention, approuve le changement statutaire de la Grandvallièrre concernant la modification du siège social, au 31 rue de Paris à ST-LAURENT.

20) Réflexion sur l'astreinte hivernale du Personnel Technique

Suite à une demande formulée en mairie, M. le Maire propose de mettre en place l'astreinte hivernale du 1^{er} décembre au 31 mars. Les agents toucheront les astreintes d'exploitation, du vendredi soir au lundi matin, 3 week-ends par mois (116 € / week-end). Accord à l'unanimité moins 1 abstention.

21) Convention de mise à disposition du matériel de ski pour les enfants des écoles

Point reporté à une prochaine séance.

22) Destination des coupes de bois

Point rajouté à l'ordre du jour avec l'accord du Conseil.

Pour 2022, l'ONF propose en ventes publique, en bloc et sur pied :

- Les résineux des parcelles 25 de Chaux-des-Prés – 5 des Piards -20 de Prénovel – 11 et 14 de Villard-sur-Bienne,
- Les feuillus des parcelles 22 et 23 de Chaux – 5 des Piards – 20 de Prénovel – 10 et 15 de Villard-sur-Bienne.
- Les chablis : mode de vente pris en concertation avec l'ONF.

Accord à l'unanimité.

23) Demande de DETR

Il est proposé de déposer une demande de DETR, pour le changement des portes, fenêtres et volets de l'école. Accord à l'unanimité.

24) Centre de Loisirs de Prénovel

Suite à la remarque d'un parent et après le Conseil d'école du 9 novembre, un courrier sera adressé à M. le Directeur de l'école de Prénovel, pour que les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs passent sous sa responsabilité à partir de 8h20 le matin et 13h30 en début d'après-midi, comme le prévoient les textes.

Séance levée à 19h40.

Fait à Nanchez, le 24 novembre 2021.

Le Maire,
Yvan AUGER